Code de conduite des parents ou tuteurs légaux

Les parents et les tuteurs légaux jouent un rôle essentiel dans le développement global de leur enfant. Ils doivent reconnaître que la pratique sportive ou de loisir est avant tout un moyen d'apprentissage, d'expression et d'épanouissement. Leur attitude et leurs comportements influencent directement l'expérience de leur enfant, mais aussi celle des autres personnes impliquées.

Pour bien accompagner leur enfant et contribuer à un environnement sain, sécuritaire et inclusif, les parents et les tuteurs légaux doivent :

▪ soutenir le développement global de leur enfant en priorisant son bien-être, son plaisir, sa sécurité et son épanouissement, tout en favorisant un équilibre sain entre le biathlon, les études, la vie familiale et les autres sphères de vie;

▪ respecter les intérêts, les choix et le rythme de développement de leur enfant, sans projeter leurs propres attentes ou ambitions sportives;

▪ encourager leur enfant à pratiquer le biathlon dans un esprit de plaisir, d'apprentissage, de saine compétition et de dépassement, en valorisant les efforts, les progrès, la persévérance et l'esprit sportif autant que les résultats;

▪ rappeler à leur enfant que la victoire et la défaite font partie du sport et ne jamais le ridiculiser, l'humilier ou le dévaloriser en raison d'une erreur, d'une performance ou d'un résultat;

▪ encourager leur enfant à respecter les règlements, les règles de sécurité, les entraîneur.e.s, les officiel·le·s, les bénévoles et les responsables des activités, et connaître les principales règles du biathlon afin de mieux comprendre leur rôle et leurs décisions;

▪ traiter avec respect, équité et courtoisie les athlètes, entraîneur.e.s, officiel·le·s, bénévoles, administrateurs, parents, membres du personnel et partenaires de la FQB et des clubs affiliés;

▪ respecter les décisions prises dans le cadre des fonctions des entraîneur.e.s, officiel·le·s et responsables des activités, et utiliser les mécanismes appropriés pour exprimer une préoccupation ou un désaccord;

▪ adopter un langage respectueux et constructif, faire preuve de maîtrise de soi et s'abstenir de toute violence verbale, menace, intimidation ou comportement agressif;

▪ utiliser les canaux de communication appropriés et respecter des heures raisonnables, notamment dans leurs échanges avec les entraîneur.e.s, les clubs et la FQB;

▪ utiliser les réseaux sociaux, Internet et les autres médias électroniques de façon éthique, respectueuse et responsable, notamment en respectant la vie privée des autres personnes;

▪ respecter les recommandations médicales, les protocoles de reprise des activités et les périodes de convalescence applicables à leur enfant;

▪ s'abstenir de toute consommation d'alcool ou de substance pouvant compromettre leur jugement ou leur comportement lorsqu'ils exercent un rôle d'accompagnement ou de supervision;

▪ prendre au sérieux toute situation préoccupante rapportée par leur enfant, l'accompagner dans ses démarches et signaler toute situation susceptible de porter atteinte à l'intégrité d'une personne, notamment auprès des ressources appropriées comme le Protecteur de l'intégrité en loisir et en sport (PILS);

▪ contribuer, par leur propre comportement, à une culture de respect, de sécurité, d'inclusion et d'intégrité au sein de la communauté du biathlon québécois.